

Compte rendu officiel

Ma deuxième observation concerne la recherche et son compte-rendu à la Chambre. Peut-être n'ai-je pas bien compris les paroles de Votre Honneur à cet égard, mais j'ai cru comprendre que puisqu'on n'avait pas informé Votre Honneur qu'une poursuite avait été intentée, que le procureur général l'avait autorisée ou qu'aux termes de la loi sur les secrets officiels, un mandat de perquisition et de saisie avait été émis, il ne s'agit là que d'une hypothèse et il n'y a peut-être pas matière à une question de privilège. J'aimerais que dans sa recherche Votre Honneur considère la question fondamentale de savoir si une menace pèse sur un député, dans cet édifice même, et dans son bureau—j'entends une menace qui ne serait pas nécessairement exécutée mais une simple menace—constitue une violation des privilèges d'un député et ne relève pas de la compétence de Votre Honneur. Monsieur l'Orateur, je pense...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le dernier point soulevé par le député concerne mes derniers propos. Pour le moment l'affaire ne saurait donner lieu à une question de privilège car je ne dispose pas des éléments nécessaires à une question de privilège proprement formulée, pour me permettre de l'examiner. Si c'est ce qui ressort d'une motion que présentera en définitive le député de Leeds (M. Cossitt), c'est ce que nous examinerons.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. STEVENS—LA RÉPONSE DONNÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Au cours de la période des questions le député d'Abitibi (M. Laprise) s'est enquis auprès du ministre des Finances (M. Chrétien) du taux d'intérêt sur les 200 millions qui seront empruntés sur l'ouverture de crédit de 1.5 milliard. Selon la traduction anglaise—et j'ai vérifié auprès de l'original français—le ministre aurait dit que c'était 0.8 p. 100 de plus que le taux inter-banque de Londres. Je crois que c'est inexact. Il s'agirait plutôt de 0.5 p. 100 de plus que le taux inter-banque et s'il le veut bien, j'aimerais que le ministre rectifie ce qu'il a dit.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à ce propos, j'ai envoyé à Votre Honneur une note pendant la période des questions pour lui dire que je voulais dire cinq-huitièmes. J'ai dit trois-huitièmes; les fonctionnaires l'ont vérifié. J'ai lu la transcription du compte rendu. J'étais si convaincu d'avoir dit cinq-huitièmes que j'ai vérifié la transcription mais j'avais effectivement dit trois-huitièmes. Le taux est de cinq-huitièmes au-dessus du taux en vigueur à Londres pour la première période de trois ans et, pour plus être précis de trois-quarts après trois ans.

* * *

LE COMPTE RENDU OFFICIEL

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur. Je voudrais faire apporter une correction au hansard de mardi 28 février à la page 3331. Je prenais alors la parole lors du débat d'ajournement en fin de soirée. J'ai écrit au bureau du hansard à ce sujet. J'ai comparé ce qui avait été consigné au compte rendu avec les enregistrements télévisés et j'ai

[M. Lawrence.]

constaté beaucoup de divergences. Certaines lignes ont été oubliées, il y a des trous, des phrases ont été modifiées et d'autres simplement éliminées. Je comprends fort bien que la rédaction du hansard est une tâche fort difficile et que je ne lisais pas un texte rédigé d'avance. D'ailleurs, je parle très vite. J'ai beaucoup de sympathie pour les rédacteurs du hansard, et je reconnais l'excellent travail qu'ils accomplissent mais je suis forcé de formuler une plainte à ce sujet.

Je voudrais faire corriger le troisième paragraphe à la page 3331. On y lit actuellement:

Le 15 février, au cours d'une émission télévisée, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a prétendu qu'on mettait le projet de l'Île Gull à exécution maintenant pour la simple raison qu'on était à la veille d'élections.

Je n'ai rien dit de tel au sujet du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'ai fait allusion à la conférence des premiers ministres et j'ai dit qu'elle avait été télévisée et que le 15 février le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) et non le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait prétendu que le programme de l'Île Gull était maintenant en train. Plus loin dans le même alinéa, on pouvait lire:

● (1732)

C'était le discours télévisé le plus malhonnête de toute l'histoire de la télévision. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures mérite la palme décernée au plus grand fumiste, et certes pas le trophée Emmy.

Je voulais dire que c'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui aurait mérité la palme du plus grand fumiste, plutôt que le prix Emmy. J'aimerais que l'on fasse la correction car je veux m'assurer que c'est bien le bon ministre qui recevra la palme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, comme vous vous en rendez compte en regardant l'heure, le débat qui vient d'avoir lieu a largement entamé la journée réservée que l'on avait attribuée au Nouveau parti démocratique. Les leaders à la Chambre ont discuté du moyen de protéger le droit d'un parti de l'opposition de profiter d'une journée qui lui est réservée. Nous en sommes tous arrivés à la conclusion que si cette journée a été désignée comme une journée de l'opposition ou une journée réservée on devrait peut-être revenir sur cette décision et consacrer le reste de la journée aux affaires émanant du gouvernement. Cela à la condition que le Nouveau parti démocratique se voie attribuer une autre journée réservée à une date restant à déterminer. En toute justice, il faudrait qu'il s'agisse d'une longue journée.

En contre-partie raisonnable dans les circonstances, nous nous occuperions pendant le reste de la journée du bill C-7 et du bill de financement du CN de manière à leur faire franchir l'étape où ils se trouvent, la deuxième lecture dans les deux cas avant l'ajournement de vendredi. J'ai consulté mes collègues et nous sommes disposés à donner notre accord là-dessus. Je pense que ce serait là la façon la plus équitable de régler la chose. La journée réservée ne serait pas perdue, et nous laisserions le reste du temps au gouvernement.